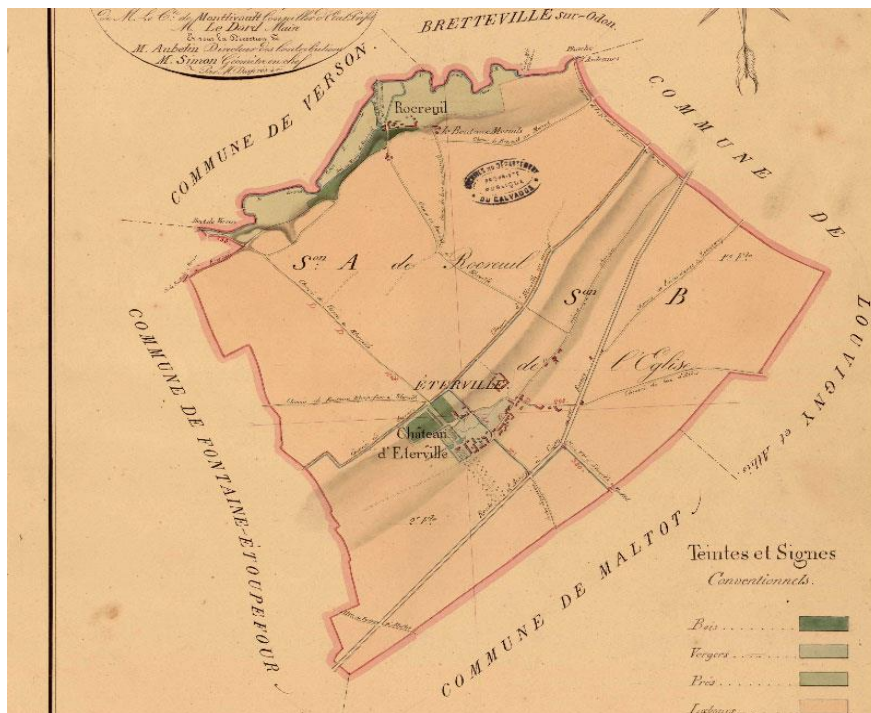


UN SIÈCLE D'HISTOIRE D'ÉTERVILLE



Juillet 1866 - Un incendie.

- Lundi soir, vers neuf heures et demie, le tocsin sonnait à Éterville. Le feu venait d'éclater au domicile du nommé Friley Samuel, tonnelier.

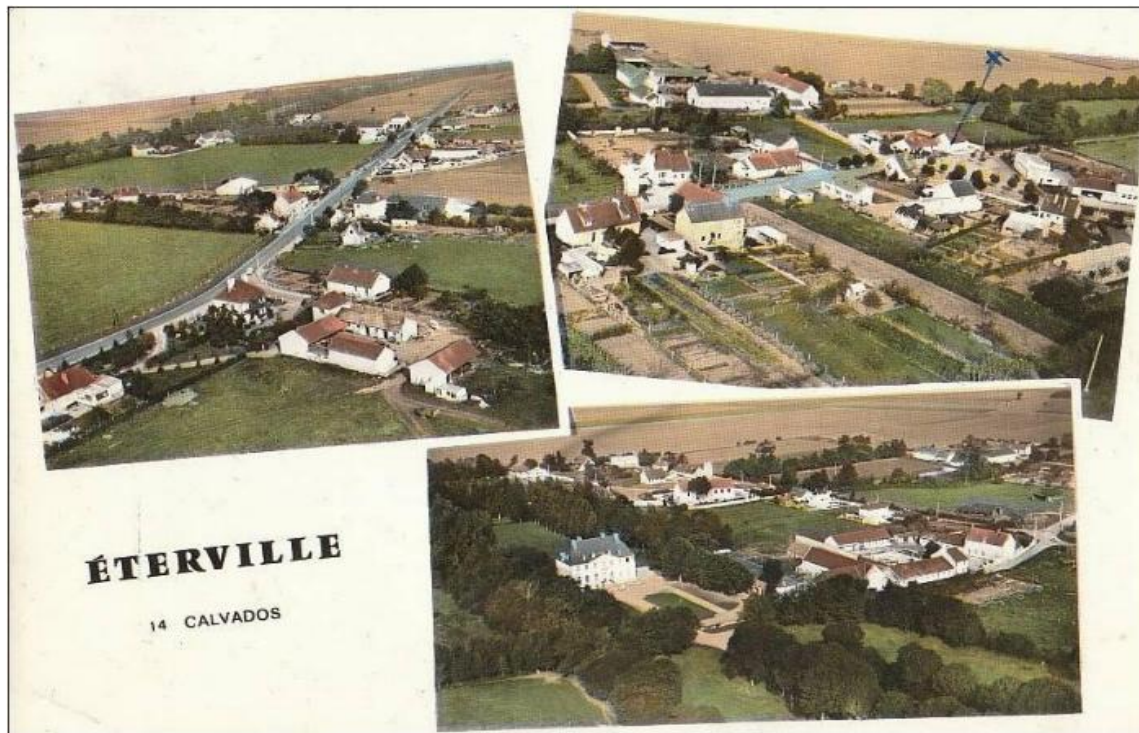
En un instant, les flammes eurent envahi la toiture et se communiquèrent au logement contigu, occupé par le nommé Castel Isidore, également tonnelier.

Au premier cri d'alarme, toute la population d'Éterville et des localités environnantes accourut sur le lieu du sinistre, mais on dut se borner à protéger les maisons voisines, car, en moins d'une heure, tout, immeuble et mobilier, était devenu la proie des flammes.

Le mobilier des deux ménages incendiés est, dit-on assuré pour sa valeur ainsi que l'immeuble, dont ils n'étaient que locataires.

La cause du sinistre, est attribuée au mauvais état de la cheminée dans laquelle le feu a pris

naissance.



Octobre 1868 - Un phénomène.

- Un curieux phénomène s'est produit mercredi, vers minuit.

Les quelques personnes qui, à cette heure avancée, se donnaient le plaisir de la promenade, ont aperçu dans l'espace un magnifique météore qui apparaissant dans la direction de l'est est allé disparaître derrière les hauteurs du bois de Rocques.

Sa forme était celle d'un globe de transparence blanche, traînant à sa suite une longue bande d'un rouge étincelant, illuminant le paysage comme une vive lumière électrique.

La marche peu rapide de ce bolide a permis à ceux qui l'ont aperçu d'admirer son éclat.

Son passage est signalé dans plusieurs villes. À Caen son passage n'a été annoncé par aucun bruit, tandis qu'à Rouen, on a entendu une forte détonation.

Janvier 1870 - Fait divers.

- Un épouvantable désastre a été causé, dans la commune d'Éterville, le 12 janvier, à onze heures et demie du matin, par la foudre, mêlée à la grêle et au vent.

La plus grande partie des maisons de la commune est endommagée, mais, le fléau dévastateur a atteint particulièrement les maisons du sieur Marie Denis, restaurateur à l'Intendance, et au sieur Binet, maréchal à Éterville, la maison du sieur Denis est fort endommagée.

Une barre de fer, supportant une enseigne en tôle, a été rompue en deux, à un pied du mur dans lequel elle était scellée, de là, la foudre ayant enfoncé plusieurs carreaux, est entrée dans une petite chambre, a dépendu, quatre gravures attachées aux murs et a brisé, sur la cheminée plusieurs objets qui s'y trouvaient.

La foudre a ensuite abandonné la maison pour enlever plusieurs ardoises et faîteaux de la toiture d'une écurie, et a démolé une grange de fond en comble.

La forge occupée par le sieur Binet, maréchal, est entièrement découverte, les cheminées tombées, et les deux gables fortement endommagés, une charrette de meunier, qui se trouvait devant la forgé a été transportée sur le milieu de la route, où les deux roues sont seules restées debout, le corps de charrette ayant été arraché et précipité contre une cave nouvellement bâtie en bois, qui à été également emportée et rasée par le vent.

Dans la chambre du sieur Binet, les ravages faits par le tonnerre sont inexplicables : une glace scellée dans le mur, sur la cheminée, a été brisée, plusieurs photographies étaient appendues au mur, une a été retournée la face contre le mur, les autres n'ont pas été dérangées.

Août 1873 - Orage.

- Un violent orage s'est déchaîné sur notre contrée. Dans la plaine de Caen la pluie est tombée avec abondance, la foudre est également tombée en plusieurs endroits, des arbres ont été brisés ou déracinés et des oiseaux ont été foudroyés, sur la route d'Éterville, on a trouvé une trentaine de corbeaux morts. Dans l'Orne, à Domfront, il est tombé des grêlons de la grosseur d'une noix.

Octobre 1877 - Secours.

- Le Ministre a accordé à la fabrique d'Éterville un secours de 250 fr., pour l'aider à payer la dépense d'acquisition de cloches.

Janvier 1883 - Incendie.

- Il n'y a pas de sapeurs-pompiers à Éterville. S'il y en avait, ils auraient eu fort à faire jeudi dernier.

D'abord, éteindre l'incendie de la maison Rousseau. Puis porter secours à plusieurs autorités de l'endroit qui se sont trouvées allumées en voulant éteindre, non pas l'Incendie, mais la soif qu'elles y avaient attrapées.

Juillet 1866 - Un incendie.

- Lundi soir, vers neuf heures et demie, le tocsin sonnait à Éterville. Le feu venait d'éclater au domicile

du nommé Friley Samuel, tonnelier.

En un instant, les flammes eurent envahi la toiture et se communiquèrent au logement contigu, occupé par le nommé Castel Isidore, également tonnelier.

Au premier cri d'alarme, toute la population d'Éterville et des localités environnantes accourut sur le lieu

du sinistre, mais on dut se borner à protéger les maisons voisines, car, en moins d'une heure, tout,

immeuble et mobilier, était devenu la proie des flammes.

Le mobilier des deux ménages incendiés est, dit-on assuré pour sa valeur ainsi que l'immeuble, dont

ils n'étaient que locataires.

La cause du sinistre, est attribuée au mauvais état de la cheminée dans laquelle le feu a pris naissance.

Octobre 1868 - Un phénomène.

- Un curieux phénomène s'est produit mercredi, vers minuit.

Les quelques personnes qui, à cette heure avancée, se donnaient le plaisir de la promenade,

ont aperçu dans l'espace un magnifique météore qui apparaissant dans la direction de l'est est allé disparaître derrière les hauteurs du bois de Rocques.

Sa forme était celle d'un globe de transparence blanche, traînant à sa suite une longue bande d'un rouge

étincelant, illuminant le paysage comme une vive lumière électrique.

La marche peu rapide de ce bolide a permis à ceux qui l'ont aperçu d'admirer son éclat.

Son passage est signalé dans plusieurs villes. À Caen son passage n'a été annoncé par aucun bruit, tandis qu'à Rouen, on a entendu une forte détonation.

Janvier 1870 - Fait divers.

- Un épouvantable désastre a été causé, dans la commune d'Eterville, le 12 janvier, à onze heures et

demie du matin, par la foudre, mêlée à la grêle et au vent.

La plus grande partie des maisons de la commune est endommagée, mais, le fléau dévastateur a atteint

particulièrement les maisons du sieur Marie Denis, restaurateur à l'Intendance, et au sieur Binet, maréchal à Eterville, la maison du sieur Denis est fort endommagée.

Une barre de fer, supportant une enseigne en tôle, a été rompue en deux, à un pied du mur dans lequel elle était scellée, de là, la foudre ayant enfoncé plusieurs carreaux, est entrée dans une petite chambre, a dépendu, quatre gravures attachées aux murs et a brisé, sur la cheminée plusieurs

objets qui s'y trouvaient.

La foudre a ensuite abandonné la maison pour enlever plusieurs ardoises et faîteaux de la toiture d'une écurie, et a démolé une grange de fond en comble.

La forge occupée par le sieur Binet, maréchal, est entièrement découverte, les cheminées tombées,

et les deux gables fortement endommagés, une charrette de meunier, qui se trouvait devant la forge a été transportée sur le milieu de la route, où les deux roues sont seules restées debout, le corps de charrette ayant été arraché et précipité contre une cave nouvellement bâtie en bois, qui à

été également emportée et rasée par le vent.

Dans la chambre du sieur Binet, les ravages faits par le tonnerre sont inexplicables : une glace scellée

dans le mur, sur la cheminée, a été brisée, plusieurs photographies étaient appendues au mur, une a été

retournée la face contre le mur, les autres n'ont pas été dérangées.

Août 1873 - Orage.

- Un violent orage s'est déchaîné sur notre contrée. Dans la plaine de Caen la pluie est tombée avec

abondance, la foudre est également tombée en plusieurs endroits, des arbres ont été brisés ou déracinés

et des oiseaux ont été foudroyés, sur la route d'Eterville, on a trouvé une trentaine de corbeaux morts.

Dans l'Orne, à Domfront, il est tombé des grêlons de la grosseur d'une noix.

Octobre 1877 - Secours.

- Le Ministre a accordé à la fabrique d'Éterville un secours de 250 fr., pour l'aider à payer la dépense d'acquisition de cloches.

Janvier 1883 - Incendie.

- Il n'y a pas de sapeurs-pompiers à Éterville. S'il y en avait, ils auraient eu fort à faire jeudi dernier. D'abord, éteindre l'incendie de la maison Rousseau. Puis porter secours à plusieurs autorités de l'endroit qui se sont trouvées allumées en voulant éteindre, non pas l'Incendie, mais la soif qu'elles y avaient attrapées.

Juillet 1885 - Les voleurs d'église.

- Des voleurs se sont introduits la nuit dans la sacristie de l'église, de Langrune. ils se sont emparés d'une somme de 400 fr., qui était le produit des quêtes faites pendant les exercices du culte depuis novembre dernier.

- La semaine dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église d'**Éterville**, ils ont brisé les troncs et volé 80 francs environ.

- Pendant la nuit, on s'est introduit dans l'église de Bernières d'Ailly et on y a enlevé 60 francs déposés dans un tronc.

Août 1886 - Un curé adjoint au maire.

- La semaine dernière, des gendarmes se présentaient à la mairie d'Éterville pour faire mettre le cachet sur une pièce. Le maire, qui ne demeure plus dans la commune, était absent. Ils vont trouver l'adjoint, qui leur répond : « Je n'ai pas le cachet de la mairie, notre maire ne me le laisse pas ».

Stupéfaction des gendarmes qui finissent par apprendre qu'en l'absence du maire le cachet de la mairie est déposé chez le curé, qui se trouve ainsi élevé à la dignité d'adjoint.

Septembre 1891 - La pêche.

Du 30 septembre au 10 janvier, la pêche au saumon est interdite, du 20 octobre au 31 janvier, est aussi interdite la pêche de la truite et de l'ombre-chevalier.

(Source : Le Bonhomme Normand)

Octobre 1891 - Un chien de garde.

- Le garde particulier d'un grand propriétaire du canton d'Évrecy a un énorme chien qu'il a dressé à arrêter les chasseurs et les braconniers, qui ne sont pas tentés de chercher à fuir quand ce molosse leur montre les dents.

Malheureusement, il ne se contente pas de les montrer. Ces jours derniers, il a mordu aux reins un ouvrier de Venoux qui chassait à Éterville et n'est pas, d'ailleurs, un braconnier de profession.

Une enquête est ouverte et le garde pourrait bien apprendre, à ses dépens, qu'il ne lui est pas permis de faire

manger les chasseurs par son chien.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Octobre 1891 - Le drame d'Éterville.

- Vendredi soir, vers huit heures, le nommé Célestin Marie, 37 ans, garde, à Maltot et à Eterville, des chasses

du vicomte d'Aigneaux et Cie, était sur Eterville, à l'affût des braconniers. Il était accompagné d'un individu

mal famé, ayant subi plusieurs condamnations.

Apercevant deux hommes qui traînaient un filet à alouettes, ils se précipitèrent sur eux et le garde demanda

la remise du filet. Les filetiers refusèrent, une discussion s'engagea et... le lendemain, on trouvait dans le champ de

M. Viel le cadavre d'un homme tué d'un coup de revolver, dont la balle avait traversé le poumon et était venue

se perdre dans l'abdomen. Pas une goutte de sang n'était sortie de la blessure.

Le mort était un nommé Paul Lance, 29 ans, travaillant à la Maladrerie, chez le sieur Arthur Laigle, carrier,

avec lequel il était venu fileter.

Lance n'appartient pas à la famille de ce nom célèbre par ses condamnations pour délits de chasse.

Le garde prétend que, frappé et terrassé par Lance, il a d'abord tiré deux fois en l'air, et n'a fait usage de son

arme qu'en entendant un autre coup de revolver tiré par Laigle. Au moment où il a fait usage de son arme,

toujours d'après le garde. Lance était sur lui, et ce malheureux aurait eu la force de se relever et de parcourir

une distance de plus de 250 mètres où il est tombé en tournoyant.

Laigle, qui était aux prises avec le compagnon de Marie et qui a pris la fuite en entendant les coups de feu,

soutient au contraire qu'il n'y a pas eu de coups d'échangés, et que Marie aurait tiré sur Lance pendant que

celui-ci coupait le filet avec une serpette.

La vérité sera bien difficile à établir. Ce qu'il y a de certain, c'est que les vêtements de Lance ne présentaient aucun

désordre et, détail très curieux, c'est qu'il a été frappé sur un terrain n'appartenant ni à M. d'Aigneaux, ni à

ses co-associés. Après avoir tiré, Marie ne s'est pas préoccupé de celui qu'il avait frappé, pas plus du reste que

Laigle, qui eût bien dû accourir au secours de son compagnon.

Le garde est aussitôt allé annoncer à son maître qu'il venait de tuer un homme. Comment le savait-il ?

M. d'Aigneaux fait atteler et vient chercher deux gendarmes à Caen. On se rend sur les lieux, et, au bout de

quelques minutes, on s'en va sans avoir vu le cadavre, malgré un brillant clair de lune, ou peut-être après l'avoir

découvert, mais en le laissant là pour ne pas avoir à le garder toute la nuit, en attendant l'arrivée du parquet.

Mais les gendarmes ne sont pas revenus bredouilles, car Marie, sans souci de l'homme qu'il venait de tuer,

s'écriait, en apercevant deux individus près d'une auberge : « T'nez, en v'là encore deux ! » Les gendarmes

arrêtèrent les deux hommes et, les trouvant porteurs d'un filet, leur dressèrent procès-verbal.

Ce sont deux filetiers d'Allemagne.

Marie est sous les verrous. Il n'est pas aimé dans le pays, il a aussi une vilaine manie, c'est d'avoir le revolver

au poing à tout propos, surtout après boire, ce qui arrive souvent.

Tout cela est profondément triste, car nous ne sommes pas en présence de braconniers armés et dangereux,

capables de faire usage de leurs fusils pour se tirer d'un mauvais pas. Il s'agit de deux braves travailleurs dont

le crime a été de vouloir manger quelques alouettes.

Nous voulons bien ne pas considérer Marie comme un assassin. C'est un esprit faible. Il a eu peur, il a tiré sans

intention de donner la mort.

Il est père de cinq enfants. Ce n'est pas pour son plaisir qu'il court ainsi les champs la nuit, mais pour leur donner

du pain, car il est au service de maîtres qui viennent jusque dans son lit s'assurer qu'il est parti en garde et qui lui

donnent pour aide, ou pour surveillant, un individu hors la loi.

« A Maltot, on fait étrangler les gens, à Eterville, on les tue... » Voilà ce qu'on dit dans le pays, faisant ainsi allusion

à la mort de Lance et à certains chiens dressés pour dévorer les filetiers, comme cela est arrivé tout récemment à

Maltot.

(Source : Le Bonhomme Normand)

Décembre 1891 - Le drame d'Eterville.

- Jeudi, le garde Marie, qui a tué l'infortuné Lance, a été mis en liberté provisoire. Le dossier avait été remis

au premier président, nous nous demandons pourquoi. A moins que M. Houyvet ne fasse partie de l'association pour la répression du braconnage.

On parle d'une ordonnance de non-lieu, le parquet ne pouvant arriver à découvrir la vérité.

(Source : Le Bonhomme Normand)

Novembre 1892 - Mort d'un condamné.

- Nos lecteurs n'ont pas oublié le drame où le sieur Lance, ouvrier à la Maladrerie, surpris filetant à Eterville,

fut tué par le Garde Célestin Marie. Déclaré coupable par le jury, la cour fut bien obligée de condamner Marie,

mais par une inexplicable indulgence, elle lui appliqua la loi Bérenger.

Marie était accompagné du nommé Hépeigne, que M. d'Agneaux chargeait parfois d'accompagner son garde

dans ses expéditions nocturnes.

Pierre Hépeigne a été dernièrement condamné à 4 mois de prison pour vol de pommes par recel, mais, samedi,

pendant qu'il conférait avec son avocat, il est mort. Hépeigne était âgé de 61 ans.

(Source : Le Bonhomme Normand)

Juin 1893 - Cheval emporté.

- Samedi soir vers 6 heures 1/2, les sieurs Adrien Lepley, 35 ans, journalier à Ouffières, et Victor Huard, 54 ans,

journalier, à Sainte-Honorine-du-Fay, ont tenté d'arrêter un cheval attelé à une râteleuse, qui s'était emporté sur

la route de Caen à Eterville, à 100 mètres de cette commune.

Ils ne purent réussir à se rendre maîtres de l'animal, qui aurait causé des accidents sans l'intervention du brigadier

Jurin et du gendarme Bresson qui se sont bravement jetés à la tête du cheval et l'ont arrêté, après avoir été

traînés pendant une quinzaine de mètres, au moment même où il arrivait dans le village, et où les enfants, sortis de

l'école, jouaient sur la route.

Au début de sa course, le cheval, qui appartient au sieur Leneveu, propriétaire et adjoint d'Eterville, avait renversé

son maître et le domestique Jules Jeanne.

(Source : Le Bonhomme Normand)

Septembre 1893 - Un fermier brutal.

- Un jeune homme chassait à Éterville sur les propriétés de M. d'Aigneaux et avec son autorisation, lorsqu'un

fermier lui a sauté à la gorge et l'eût terrassé sans l'intervention de plusieurs personnes. Ce fermier n'en est pas

à son premier coup de main.

Il a été déjà condamné en simple police pour voies de fait. Cette fois, l'affaire pourrait bien aller plus loin, à moins

qu'il ne l'arrête avec de l'argent, comme il l'a fait déjà pour coups à une vieille.

(Source : Le Bonhomme Normand)

Août 1894 - Un drôle de procès.

- Il y a de longues années, Mme d'Aigneaux, aujourd'hui décédée, avait donné à l'église d'Eterville deux appliques

pour le tabernacle, estimées 800 fr. L'autre jour, son fils, le comte d'Aigneaux, était dans le cimetière avec son garde,

à tirer sur des pigeons de la tour. Il est entré dans l'église avec son garde, a dévissé les deux appliques et les a

emportées. Le curé les ayant réclamées quelques jours après, il en a remis deux autres valant une vingtaine de

francs et a dit avoir agi ainsi, parce qu'il avait appris que la fabrique voulait les vendre. Sauf arrangement,

le conseil de fabrique va attaquer M. d'Aigneaux devant la justice et le curé a annoncé au prône que, désormais, l'église serait fermée pendant la semaine.
(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Septembre 1897 - sinistre trouvaille dans un puits.

- En tirant de l'eau d'un puits situé dans un herbage, à Eterville, le sieur Gouville, fermier de M. Le Gouix, huissier à Caen, a amené trois draps à moitié pourris, un sac et un jupon tachés de sang.

On croit se trouver en présence d'un infanticide.

On va procéder à la mise à sec du puits.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Septembre 1897 - Il n'y pas eu infanticide.

- Nous avons dit dans notre dernier numéro que le sieur Gouville, cultivateur à Eterville, avait trouvé, en tirant de l'eau d'un puits situé dans un herbage, trois draps et un jupon tachés de sang, et que l'on se croyait en présence

d'un infanticide.

Le puits a été vidé, mais aucune trace de cadavre n'a été découverte. On a encore retiré du puits un drap et

un vieux fusil jetés de dans sans doute par quelque voleur embarrassé de ces objets.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Septembre 1897 - Trouvaille dans un puits expliquée.

- On se rappelle qu'un fusil et deux draps de lit tachés de sang ont été découverts dernièrement, à Eterville, dans

un puits au sieur Gouville. Or, ces objets, d'après l'enquête faite, correspondent au signalement de deux draps et

d'un fusil volés, il y a trois ans, au sieur Jean Marie, domestique à Epron. Il est donc vraisemblable que le voleur,

embarrassé de son larcin, l'aura jeté dans le puits.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Novembre 1898 - Laïcisation.

- C'est en vertu d'un arrêté ministériel du mois de septembre que toutes les écoles communales en faveur

desquelles il n'y a pas de fondations ont été laïcisées à partir du 1^{er} novembre.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Décembre 1898 - Mort accidentelle.

- Le sieur Olivier, marchand de poisson à Eterville, près Caen, est tombé de son camion traîné par deux chiens et

est mort deux heures après.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Février 1900 - Attelage disparu.

- Le sieur Charles Saint-James, cultivateur à Vieux, revenant du marché de Caen, s'arrêta le soir, dans un café,
à Éterville, il attacha à un anneau scellé dans le mur son cheval et sa voiture dans laquelle se trouvait un veau gras.

Dix minutes après, Saint-James sortit du café, mais son attelage avait disparu. La perte est estimée à 1 565 fr.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Juin 1901 - Mines.

- Le comte de Bourmont demande une concession de mines de fer sur le territoire des communes de Louvigny, Éterville, Maltot et Feuguerolles.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Avril 1900 - Incendies.

- A Croisilles, de deux maisons appartenant aux sieurs Lebailly, à Paris, et Guérin, à Courvaudon, et occupées par le sieur Chauvel.

Pertes pour les propriétaires, 1 200 fr. ; pour le locataire, 150 fr. Assurés.

— A Éterville, d'une cabane de berger à la dame Guillet, de Louvigny. Pertes, 300 fr.

— D'une meule de paille et d'avoine au sieur Delaunay, à Rocquancourt. Pertes, 600 fr.

(Source : *Le Bonhomme Normand*)

Mai 1907 - Presbytère cambriolé.

- Dimanche, l'après-midi, pendant l'office des vêpres, un malfaiteur s'est introduit dans le presbytère d'Éterville

en brisant une fenêtre du rez-de-chaussée. Au premier étage, il a fouillé tous les meubles et a fait main basse

sur une somme de 150 francs renfermée dans le bureau du curé de la paroisse.

Il s'est ensuite rendu dans la chambre de la servante, où il n'a trouvé qu'une somme insignifiante.

On n'a jusqu'à présent aucune indication sur ce malfaiteur.

Février 1908 - Dispute et coup de fusil.

- Depuis longtemps déjà la femme Suard, débitante à Éterville, accuse son mari d'entretenir des relations

avec sa voisine, la femme Marie, et souvent des querelles éclatent entre les deux ménages.

Dernièrement, elles se sont encore disputées, deux voisines se sont jointes à Mme Suard pour injurier son adversaire.

À la suite de cette querelle, M. Suard est sorti et a tiré involontairement, dit-il, un coup de feu qui n'a heureusement

blesé personne.

Une enquête est ouverte sur ces faits.

Janvier 1917 - Les bêtes nuisibles.

- Ce sont les Boches, à l'extérieur, et les sangliers, renards, taupes, mulots, etc..., à l'intérieur.

Pour détruire les premiers, nos poilus suffiront, pour les seconds, qui commencent à exercer de sérieux ravages,

on a eu l'idée de promettre des primes.

La petite commune de Saint-Marc-d'OUILLY, particulièrement éprouvée, a décidé d'accorder 10 fr. pour la destruction d'un sanglier adulte et 5 fr. pour un marcassin. Elle paiera aussi, un renard, 4 fr., un putois ou une martre, 2 fr. Cet exemple pourrait être suivi avec profit. D'un autre côté, un syndicat de défense contre les campagnols et mulots s'est fondé, il y a peu de temps, à Bretteville-sur-Odon, Venoix, Carpiquet et **Éterville**. Les municipalités ont promis de le subventionner. M. Hédiard, professeur d'agriculture, a fait des conférences sur ce sujet et des traitements d'ensemble vont être commencés sur les terres infestées. Les cultivateurs qui n'y participeront pas ne pourront plus obtenir de réductions sur les quantités de foin exigibles par le service de ravitaillement. A l'instar des Boches, toutes les bêtes puantes de la région peuvent donc s'attendre à passer plusieurs sales quarts d'heure.

Mai 1917 - Les frais d'un baptême.

- Décidément, les fraudeuses de lait sont incorrigibles ! Encore une qui s'est fait pincer ! La femme Joséphine Réglé, 39 ans, cultivatrice à Éterville, a comparu devant le Tribunal de Caen pour avoir mis de l'eau dans son lait. Elle a été condamnée à trois mois de prison, avec sursis, et 300 fr. d'amende, à l'affichage et à l'insertion dans les journaux. Elle peut compter son bénéfice, à présent !

Juin 1917 - Fraude du lait.

- Joséphine Réglé, 59 ans, cultivatrice, pour avoir vendu, pendant un mois du lait mouillé dans la proportion de 15 %, a été condamnée par le tribunal correctionnel à 3 mois de prison avec sursis, 300 francs d'amende, insertion du jugement dans trois journaux de la localité, et affichage pendant 7 jours à la porte de son domicile de la maison d'Éterville et du marché de Caen.

Octobre 1924 - Charretiers en correctionnelle.

- Le 30 septembre dernier, les nommés Féron Pierre, 32 ans, charretier, 103, rue Saint-Jean à Caen, et Foyer Ernest, charretier, traversaient le bourg d'Éterville avec un attelage. Les deux conducteurs qui s'étaient livrés à d'abondantes libations avaient oublié les règles du Code de la route. Ils heurtèrent par maladresse une clôture qui fut gravement endommagée. L'intervention du garde-champêtre surexcita Pierre Féron qui traita le fonctionnaire communal de mariole, et le bouscula la femme Poré la propriétaire de la clôture démolie. Féron est condamné par défaut à 6 semaines de prison. Foyer, contre lequel n'est retenu que le délit d'ivresse,

est condamné à 5 fr. d'amende.

Septembre 1926 - Le fils du maire de Louvigny est tué par un chasseur.

- Hier après-midi, M. Lesaulnier fils était à la chasse sur le territoire de la commune d'Éterville, en compagnie de

MM. Harel, Lecornu et Boudin.

A un certain moment, alors que les chasseurs se trouvaient près du lavoir de cette localité, M. Lesaulnier tira une perdrix qui alla s'abattre dans un pré voisin.

Pour l'atteindre, il escalada la barrière, ayant derrière lui M. Harel.

On ne sait comment l'arme de ce dernier se déchargea tout à coup, M. Lesaulnier fut atteint dans le bas du dos,

les plombs firent une affreuse blessure.

Transporté à Caen dans l'automobile de M. Terrée, conseiller général, le malheureux décéda quelques heures après.

Mars 1927 - Un cheval contre dix chevaux.

- Au carrefour de l'intendance à Éterville, un cheval échappé est allé se jeter sur l'avant de l'auto de M. André Robine, marchand de bestiaux. Le choc a été si violent que le capot a été fortement endommagé et que l'animal, le crâne fracturé, a dû être abattu par M. Girard, vétérinaire, qui passait à ce moment.

La pauvre bête, qui appartenait à Mme Veuve Le Gouix, devait être vendue le lendemain 5500 francs.

Janvier 1929 - La question de l'autobus.

- Samedi dernier, M. le docteur Gosselin, conseiller général du canton, avait convoqué à la mairie d'Évrecy

les maires intéressés à la question de l'autobus. Tous avaient répondu à son appel. M. Gosselin d'accord avec

M. Dagorn, conseiller d'arrondissement, avait étudié la situation et il l'exposa simplement à son auditoire.

L'autobus partirait de Hamars, suivrait la grande route jusqu'à Sainte-Honorine, puis par Évrecy, le Bon-Repos,

Esquay, Vieux, Maltot, **Éterville** et Louvigny.

MM. les maires furent enchantés de l'initiative prise par leur conseiller général. Ils l'en félicitèrent et prirent

l'engagement de faire voter par leurs conseils municipaux les subventions demandées.

Voilà donc enfin cette contrée si dépourvue de moyens de communication bientôt dotée d'un service d'autobus

qui rendra les plus grands services aux laborieuses populations de la région. Le canton, si délaissé depuis

de nombreuses années, va-t-il retrouver sa prospérité et son bon renom d'autrefois ?

Mai 1936 - La vierge royale.

- M. l'abbé Niess, quand il était curé d'Éterville, découvrit vers 1900, enterrées sous les autels latéraux du chœur

deux statues de la Vierge à l'Enfant, que, faute de place marquée dans l'église, il recueillit au presbytère : elles y sont

encore.

En pierre toutes deux, l'une, de 1 m. 50, est malheureusement accidentée, la Vierge regarde le ciel, elle porte sur

le bras gauche l'Enfant, de qui manque la tête, le corps est bien fait, et le bras posé gracieusement sur le cou de sa

Mère : XVIIe siècle, semble-t-il.

L'autre est certainement antérieure. La Vierge porte une haute couronne royale sous laquelle est un voile,

elle est vêtue d'une sorte de tunique à plis droits, le bras droit est au long du corps et comme au garde à vous.

La tête un peu carrée est d'une bonne paysanne. Elle tient assis dans sa main gauche l'Enfant dont la tête penchée

a de la grâce, il est couvert d'un sarraut à col.

Cette statue fut mise dans le jardin du presbytère et des rosiers lui font couronne et dissimulent un peu quelques

plaies, aisément réparables.

L'œuvre est intéressante.

(source le Moniteur du Calvados)

Décembre 1937 - Un malfaiteur opère à Éterville.

- Au cours de la nuit un malfaiteur s'est introduit, au hameau de « l'Intendance », chez Mme veuve Porée, débitante, et chez M. Quesnée, cultivateur, et s'est emparé d'un lapin et de volailles. On soupçonne un individu étranger au pays

qui était venu chercher, au débit Porée, des renseignements sur des localités des environs. (source le Moniteur du Calvados)

Janvier 1938 - Un courtier en graines est arrêté pour vol.

- La gendarmerie a arrêté le nommé Narcisse Lesergent, courtier en graines et semences, âgé de 26 ans, et demeurant boulevard des Alliés, 88, à Caen. Au cours de l'une de ses tournées, Lesergent s'était introduit chez les époux Montigny, à Eterville, en l'absence de ces derniers, et s'était emparé d'une somme de 160 francs contenue dans un sac déposé en évidence.

Lesergent a déclaré qu'il avait commis ce vol parce qu'il se trouvait sans ressources. Il vit avec une femme qui, mère d'un enfant de neuf mois, attend un autre bébé. A celle-ci, il avait remis 50 francs prélevés sur les 160 fr. dérobés. (source le Moniteur du Calvados)

Mai 1938 - Une auto dérape.

- M. Auguste Deslandes, instituteur en retraite, a Caen, avenue de Tourville, se dirigeait en auto vers Evrecy, ayant avec lui M. Clément, représentant de commerce.

Au lieu dit « l'Intendance », où la route fait un virage accentué, la voiture dérapa sur la route rendue glissante par la pluie et alla se jeter contre un gros arbre.

Au bruit du choc, MM. André Delaunay et Delaville, qui travaillaient près de là, se précipitèrent vers l'auto accidentée. Les deux occupants avaient le visage en sang et furent extraits, non sans peine, de leur prison de tôles tordues.

Les gendarmes d'Évrecy se rendirent sur les lieux pour faire leur enquête. Ils y trouvèrent M. d'Aigneaux, maire d'Éterville.

Les gendarmes n'ont pu entendre M. Clément qui, transporté dans un état grave à la clinique Saint-Martin, par un automobiliste de passage,

venait de subir une opération et était encore sous l'effet du chloroforme.

M. Deslandes, qui avait demandé à rentrer chez lui, ne put expliquer les causes de cet accident.

M Deslandes est atteint de coupures

sans gravité à la face et M. Clément plus gravement blessé, portait des coupures profondes à la tête et se plaint de douleurs à la hanche droite,

on craint une fracture du bassin. Il a reçu les soins de M. le docteur Mauger. (source le Moniteur du Calvados)

Juillet 1938 - Bénédiction d'une cloche. - Le dimanche 17 juillet 1938 restera inscrit à tout jamais dans l'histoire de la paroisse d'Éterville.

On aurait pu penser que cette petite commune n'avait plus qu'à disparaître... 200 habitants ! pensez donc ! Éterville n'a pas envie de mourir...

La paroisse est plus vivante que jamais. Jugez-en !

Depuis huit jours, le petit bourg connaît une animation extraordinaire... des gens transportent des chevrons, des poteaux, des échelles...

des arcs de triomphe s'élèvent... l'église revêt une parure de roses qui lui va très bien... Que se passe-t-il donc ?

Le 17 juillet, à 10 heures, Monseigneur Lemercère, Prélat de Sa Sainteté, Vicaire Général de Bayeux, arrive dans la commune.

Reçu par M. le vicomte d'Aigneaux, maire d'Éterville, qui lui présente le Conseil municipal, entouré de M. le Doyen d'Évrecy et de

M. l'abbé Niess, ancien curé, la procession entre dans l'église au chant du Magnificat. La messe solennelle célébrée par M. Saint se déroule chantée par

M. Mun, organiste de Bernières-sur-Mer.

Après l'Évangile, Mgr Lemercère monte en chaire. En quelques mots, M. le Curé de Verson, desservant de la paroisse, dit le bien qu'il pense de

ses fidèles qui ont si bien travaillé pour faire de cette journée une fête splendide.

Monseigneur répond très aimablement. il dit sa joie d'être dans cette petite paroisse qui a autant de valeur qu'une grande à ses yeux.

Répondant au désir du Pasteur et des gens, il se réjouit de penser que bientôt Éterville aura, comme bien des paroisses, son calvaire et en même temps sa mission pour la grande joie de tous.

A 3 heures, l'église est comble, elle est même trop petite pour contenir tous les fidèles qui sont venus voir la bénédiction de la nouvelle pioche.

Lucienne-Pierre-André, est revêtue d'un beau costume. Une magnifique aube la recouvre. Après les psaumes en faux-bourçons chantés par

M. et Mme Mun et les jeunes filles de la Maîtrise de Verson, M. le Chanoine Gohier, curé-doyen d'Évrecy, monte en chaire et rappelle le rôle

d'une cloche dans une paroisse.

Monseigneur Lemercère procède ensuite à la bénédiction de la nouvelle élue du clocher. A la fin de la cérémonie, Monseigneur fait entendre

la voix argentine de Lucienne-Pierre-André. M. le vicomte d'Aigneaux, parrain et Mme Philippe, marraine, tirent à leur tour le battant de la cloche

qui résonne harmonieusement aux oreilles des assistants.

Le Salut est ensuite donné par M. le Doyen d'Évrecy et chanté par la Maîtrise.

Pendant ce temps, Mlle Ariette d'Aigneaux et Mlle Geneviève Philippe distribuent d'excellentes dragées offertes par le parrain,

alors que le matin, la marraine avait offert à tous un magnifique pain bénit.

Le Salut terminé, Monseigneur Lemercère, malgré sa fatigue, veut bien accepter qu'on le reconduise en procession au château.

La route est longue, mais elle est si bien décorée que Monseigneur, tout souriant, se laisse faire.

Sur le perron du Château, un enfant du pays

redira sa reconnaissance à Monseigneur, alors qu'on lui offrira une belle gerbe de fleurs.

Et ce sera tout. Les beaux jours passent plus vite, semble-t-il, que les autres, mais Éterville et Monseigneur Lemercère garderont de

cette journée un souvenir ineffaçable.

Un grand merci à tous ceux qui ont fait des arcs de Triomphe et décoré nos rues. Ils furent les humbles artisans d'une belle fête.

(Source : Le Moniteur du Calvados)

Juillet 1939 - Un piéton est grièvement blessé par un cycliste. – M. Lapersonne, demeurant à Éterville, circulait à pied, sur la route, à Éterville,

lorsqu'il fut heurté par un cycliste et violemment projeté sur la chaussée. Relevé avec une grave blessure à la tête, M. Lapersonne a été transporté

dans le coma à l'hôpital de Caen où on n'a pu jusqu'ici l'interroger en raison de son état. (Source : Le Moniteur du Calvados)

Septembre 1943 - Incendie. - Le feu a détruit une meule de grains de 55 quintaux de blé et 60 quintaux d'avoine d'hiver

appartenant à M. Désiré Gautier, cultivateur à Eterville. Dans le minimum de temps, les pompiers de Caen, sous la direction du capitaine Foucher,

se rendirent sur les lieux. Leur travail fut rendu particulièrement difficile du fait que plusieurs centaines de mètres de tuyaux furent nécessaires

pour atteindre le point d'eau le plus proche, mais leur intervention empêcha toute extension du sinistre.

L'enquête de la gendarmerie de Caen établit que toute idée de malveillance peut être écartée.

Juillet 1944 - Front de Normandie. - Dans le secteur de Caen le gros des forces allemandes et aux prises avec les britanniques.

Quarante unités blindées allemandes rassemblées près d'Eterville ont été dispersées et l'attaque qu'elles devaient mener n'a pu avoir lieu.

Les canadiens et les britanniques renforcent leurs positions et se préparent à passer à l'offensive.

On signale des désertions parmi

les troupes allemandes : l'un des déserteurs a déclaré «Nous avons perdu cette guerre, mais nous gagnerons la prochaine ».

Août 1945 - Une chapelle provisoire à Éterville. - Dimanche dernier, M. le chanoine Pelcerf, curé-doyen de St-Jean de Caen, à béni à Eterville,

une chapelle aménagée dans un baraquement obtenu à la suite de laborieuses démarches effectuées par la municipalité se faisant l'écho

de pétitions signées de toute la population du village dévasté. Une messe fut célébrée par M.

l'abbé Simian, vicaire d'une paroisse parisienne.

Au cours des cérémonies de la journée, M. le chanoine Pelcerf et M. le curé prirent la parole, ce dernier pour remercier toutes celles et tous ceux qui avaient contribué à l'érection de la chapelle. (Source : Le Bonhomme Libre)

Mai 1946 - Une fête religieuse. - Une assistance nombreuse a assisté aux cérémonies de la bénédiction de l'installation électrique et d'une statue de Notre-Dame-de-Lourdes. Les cérémonies de la journée furent présidées par M. l'abbé Hue, aumônier

général de la J.A.C., au cours desquelles le R.P. Chrétien, des missionnaires de la Délivrande, se fit l'apôtre éloquent de la dévotion mariale.

A l'issue des vêpres, M. le curé de Verson tint à remercier tous ceux qui se dévouèrent pour la réussite de cette belle cérémonie. (Source : Le Bonhomme Libre)

Octobre 1946 - Les relations postales. - Du fait de la réouverture de l'établissement de receveur distributeur de Maltot,

les correspondances adressées aux communes d'Eterville et de Vieux doivent porter la mention « par Maltot ». (Source : Le Bonhomme Libre)